

Liberté Égalité Fraternité

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

Sainte-Clotilde, le 29 octobre 2020

MISSION DES SERVICES PENITENTIAIRES DE L'OUTRE-MER

SERVICE PENITENTIAIRE D'INSERTION ET DE PROBATION DE LA REUNION SIEGE Affaire suivie par : D. ROBERT Secrétariat de direction Tél. 02 62 31 59 05 Dossier n° 252/20

Décision de subdélégation de signature

Conformément à l'article D588 du Code de Procédure Pénale, délégation de signature est faite à **Madame Manon FABER**, Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation stagiaire au Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de La Réunion, en charge de l'antenne de Saint-Pierre.

La Directrice par intérim du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de La Réunion de La R

Karine BERNAUD-AVRIL